



JURISADOM

TEMPS PARTIEL THERAPEUTHIQUE ET INVALIDITE



OBJECTIFS

Public Visé :

RRH, ARH

Prérequis : Aucun

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Approfondir ses connaissances sur les arrêts de travail, le temps partiel thérapeutique et l'invalidité.
Connaître le rôle de l'employeur et des différents médecins dans la gestion des prestations sociales.
Traiter les problèmes liés à la gestion des arrêts maladie, accidents du travail, cas d'invalidité.

PROGRAMME

Durée : 1 jour (7h)

**Période : Toute au long
de l'année**

**Horaires : A définir avec
le client**

Le temps partiel thérapeutique

Les différents cas d'attribution
La définition du temps partiel thérapeutique
La maladie
L'affection de longue durée (ALD)
L'accident du travail/maladie professionnelle

Les différents intervenants en temps partiel thérapeutique

Connaître les rôles du médecin traitant, médecin du travail, médecin conseil
Les Formalités pour l'employeur
La situation de l'assuré social et gestion du contrat de travail à temps partiel
Les incidences sur le contrat de travail du salarié : temps de travail, congés

Les Indemnités Journalières de Sécurité Sociale dans le cadre d'un arrêt total de travail et de temps partiel thérapeutique

Les nouvelles règles de calcul introduites par le décret du 20 août 2019
Durée d'indemnisation
Calcul des indemnités journalières
Subrogation
Temps partiel thérapeutique et accident du travail

L'invalidité

Définition de la notion d'invalidité
Nouvelles conditions d'ouverture du droit, conditions d'attribution
Catégories d'invalidité : 1ère, 2ème et 3ème catégorie
Calcul de la pension
Cumul avec un salaire d'activité : nouvelles règles prévues pour une amélioration des droits
Incidences de la maladie, du temps partiel thérapeutique et de l'invalidité sur les droits à retraite
Attribution de points gratuits et de trimestres
Passage de l'invalidité à la retraite : maintien de la pension jusqu'à l'âge du taux plein ?

Les plus JURISADOM : Formation concrète construite sur la pratique et les situations concrètes rencontrées par VOTRE entreprise.

**Modalité : Présentiel
intra entreprise**

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client

Coût de la formation

**880 Euros Nets de
Taxes/ jour formation**

**Formatrice diplômée,
spécialisée en droit du
travail et RH**

Moyens pédagogiques

**Remise d'un support et
accès à un espace
pédagogique en ligne**

**Pédagogie active et
participative**

Suivi d'exécution

**Signature des feuilles
d'émargement par demi-
journée par les stagiaires
et le formateur.**

**Salle de formation
équipée**

Méthodes d'Evaluation

**Evaluation à chaud et à
froid à 45 jours**

**Questionnaire de
satisfaction et une
attestation individuelle
de formation**

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

**4 rue Marconi 57000
METZ**

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

**Déclaration d'activité :
41570342857**

Code NAF : 8559A